

# Document

## La mort suspecte dans un fourgon de police de Mohamed Boukrourou (28.11)

### **Le Monde – 27.11.09**

L'autopsie, pratiquée sur un homme, Mohamed Boukrourou, mort à Valentigney (Doubs) dans un fourgon de police, a convaincu le parquet de Montbéliard d'ouvrir, mercredi 25 novembre, une information judiciaire contre X... pour *"homicide involontaire"*.

Le 12 novembre, Mohamed Boukrourou, 41 ans, père d'une petite fille, se rendait dans une pharmacie du centre de Valentigney. Bénéficiaire d'une pension d'invalidité car souffrant d'une longue dépression, il était venu chercher, ce jour-là, des vitamines et des Omega 3. Mais n'obtenant pas la marque des médicaments désirés, il s'énerve et menace de porter plainte. Le pharmacien appelle la police.

Lorsqu'une patrouille arrive sur les lieux, M. Boukrourou patiente, assis sur une chaise. Les policiers lui demandent de sortir de l'officine, il résiste et se couche à terre. Il est menotté et emmené dans le fourgon qui, selon un témoignage, se serait mis à *"bouger en tous les sens"*. Quelques minutes plus tard, les policiers appellent les secours. A 18 h 05, M. Boukrourou est déclaré mort.

### **COMPRESSION**

Tout d'abord, une information judiciaire avait été ouverte pour *"recherche des causes de la mort"*. Thérèse Brunisso, procureure de la République, déclarait alors *"éliminer toute hypothèse de coups"*. Et puis, tout a changé. Sur la base des éléments recueillis, corroborés par deux témoignages, l'enquête des juges d'instruction chargés du dossier, qui ont saisi la police judiciaire de Dijon, a été réorientée.

Mohamed Boukrourou ne serait pas mort de la *"conjonction d'une altération vasculaire cardiaque et d'un stress aigu"* comme cela avait été avancé. La pathologie cardiaque qui lui a été découverte ne serait pas la seule responsable du décès. L'autopsie aurait relevé, selon une source judiciaire, une compression de la cage thoracique. Ce qui, ajouté à la déposition de l'un des témoins selon lequel *"trois policiers étaient assis"* sur M. Boukrourou, donne foi au soupçon de violence policière.

*"Je suis très surpris des moyens qui ont été utilisés, affirme M<sup>e</sup> Jean Gonnin, avocat de la famille. La situation était anormale et nous disposons à ce sujet de témoignages précis et concordants". "Des témoignages indiscutables, renchérit Gilbert Collard, autre conseil de la famille. C'est grave. Il est monté vivant dans le fourgon, il en est sorti mort."*

*"Mort pour rien", dénonce son frère, Abdelkader Boukrourou. "Pourquoi le faire monter dans un fourgon, alors qu'il n'avait pas un comportement agressif, ni violence, ni cris, ni injures ?", interroge M<sup>e</sup> Gonin. "De sa vie, il n'a même pas eu un PV", assure son frère.*

Lors de la toilette mortuaire, la famille, choquée, trouve des traces de coups sur le visage du défunt. *"Il avait la joue droite éclatée, et comme râpée, les yeux avec des cocards, l'arcade droite enfoncée, une oreille abîmée,* raconte Abdelkader Boukrourou. *On veut bien croire à une crise cardiaque, mais il faut expliquer tout ça. "*

Le syndicat de police Union SGP-Unité (gardiens de la paix) a réagi en dénonçant, de son côté le *"lynchage par les mots"* des policiers du commissariat de Montbéliard et met en avant *"la présomption d'innocence qui s'applique à chaque citoyen, y compris aux policiers "*.